

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1496 accordant une (/ratification de 1.000 francs à M. Jean Kalfayan.

n° 1496

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 décembre 1946

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro
31 décembre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembr 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 1er juin 1884 : Sur la proposition du chef du bureau des finances.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

A titre exceptionnel une gra- tification de mille francs (1.000 fr.) est accordée à M. Jean Kalfayan, commis dactylographe, en service au bureau des finances pour travaux urgents de dacty lographie effectués de jour et de nuit à l'occasion de rétablissement du projet de budget de l'exercice 1947.

Art. 2

—La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où be ' soin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'Inspectcur des affaires adminis tratires, chargé dr Pfcpédition des affaires courantes,CHAMBOREDON.